

Feuille officielle du district de La Neuveville

No 1 - Vendredi 11 janvier 2013



Nods



Diesse



Lamboing



Prêles



La Neuveville



Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 11 JANVIER 2013

Conseil municipal

Une nouvelle législature de 4 ans s'est ouverte le 1^{er} janvier 2013. Le Conseil municipal, dans sa nouvelle composition découlant des élections communales du 21 octobre 2012, s'est déjà mis au travail. La première séance officielle aura lieu le lundi 14 janvier prochain. L'Exécutif communal se réunira en outre pour une séance extraordinaire le samedi 19 janvier 2013.

La Municipalité déplore les décès du père de M. Andrea Olivieri, conseiller municipal, ainsi que de la mère de Mme Nadine Estève, collaboratrice auprès de la chancellerie municipale. Les deux défunts ont quitté ce monde le 28 décembre 2012, le premier à La Neuveville et la seconde à Montpellier. Le Conseil municipal et l'ensemble du personnel communal leur adressent toute leur sympathie et leur font part de leurs sincères condoléances.

Nouveau à La Neuveville : bourse aux jobs pour les jeunes du district de 13 à 18 ans

Suite à une motion du Conseil général et grâce à la collaboration du Centre d'animation de jeunesse (CAJ), le Conseil municipal a mis sur pied une BOURSE AUX JOBS qui permettra aux jeunes du district de 13 à 18 ans de trouver des petits jobs temporaires pendant leur temps libre. Le site Internet du CAJ (www.lecaj.ch) propose un lien à une plateforme qui mettra en relation les personnes qui ont des petits travaux à proposer à des jeunes désireux de se faire un peu d'argent de poche.

L'idée est simple : vous avez un petit travail à proposer (faire les courses, promener le chien, tondre le gazon, repeindre une chambre, etc.), vous vous inscrivez sur le site ou vous consultez les offres existantes. De même, si vous êtes jeunes et à la recherche d'un emploi, vous pouvez consulter les offres proposées sur le site ou y offrir vos services. Les contacts se font ensuite de manière indépendante et libre pour chaque partie, mais les responsables du CAJ veillent au bon fonctionnement de la plateforme et sont disponibles aux questions des intéressés. Le cadre juridique et les questions de responsabilité sont également détaillés sur le site et un contrat prêt à imprimer y est également proposé.

La démarche vise non seulement à permettre aux jeunes dès 13 ans de se faire de l'argent de poche, mais aussi à améliorer les liens entre les générations.

Alors à vous, adultes qui avez besoin d'aide pour divers petits travaux, et à vous, les jeunes qui souhaitez trouver le moyen de financer l'un ou l'autre de vos projets, rendez-vous sur le site du CAJ dès maintenant. Il s'agit dans un premier temps d'un projet-pilote pour l'année 2013 qui pourra être prolongé ensuite, en cas de succès. Soyez nombreux à venir visiter cette nouvelle plateforme Internet et inscrivez-vous !

Autorité tutélaire

Vu l'introduction, au niveau fédéral, d'un nouveau droit de la protection de l'enfant et de l'adulte remplaçant l'ancien droit des tutelles, une réorganisation des anciennes autorités tutélaires s'imposait. Ces autorités seront remplacées par de nouvelles

autorités professionnalisées et interdisciplinaires. L'ensemble du canton de Berne est touché par ces modifications importantes. Le modèle d'organisation du domaine de la protection de l'enfant et de l'adulte a été arrêté le 22 novembre 2011 par le Grand Conseil. Ainsi des autorités cantonales décentralisées de protection de l'enfant et de l'adulte entreront en fonction le 1^{er} janvier 2013.

L'autorité tutélaire régionale de La Neuveville sera remplacée, à partir du 1^{er} janvier 2013, par l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (APEA) qui aura son siège à Courtelary et qui sera responsable pour l'ensemble des communes du Jura bernois. Les coordonnées complètes de la nouvelle APEA sont :

APEA

Rue de la Préfecture 2A

2608 Courtelary

Tél. 031 635 22 50

Fax 031 635 22 74

Adresse e-mail : info.apoa-jb@jgk.be.ch

Le Service social régional de La Neuveville n'est pas touché directement par ce changement et conserve son siège ainsi que ses bureaux au sein de la Municipalité de La Neuveville (Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, tél. 032/752.10.20).

CONSEIL MUNICIPAL

Avis de construction

Requérant : M. Jean-Paul Bonjour, rue du Port 2, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : BV Toitures, Place de la Gare 2B, 2520 La Neuveville.

Projet : Réfection de la toiture du côté ouest, sans modification de dimensions, à la rue du Port 2, sur la parcelle no 346, ban de La Neuveville.

Zone : Plan de quartier « Vieille Ville ».

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 11 janvier 2013 au 11 février 2013. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 11 janvier 2013

Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérante : Mme Sylvie Hurter-Renggli, route de Bossières 186, 1095 Lutry.

Auteur du projet : Pierre Benoit, architecte, Chemin des Tilleuls 38, 2532 Macolin.

Projet : Transformations intérieures de la maison existante ainsi que création d'une nouvelle porte et de nouvelles fenêtres, aménagement d'une partie de la remise en local de bricolage, au chemin des Marnins 12, sur la

parcelle no 1643, ban de La Neuveville.

Zone : Zone de maisons de vacances selon le Plan de protection des rives « Poudeille – Chavannes, partie ouest » (plan no 4), selon décision du 11 décembre 2012 de l'office juridique de la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques du canton de Berne.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 11 janvier 2013 au 11 février 2013. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 11 janvier 2013

Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérant et auteur du projet : M. Pierre Feignoux, route de Botyre 90, 1966 Ayent.

Projet : Mise en place d'une pompe à chaleur extérieure air-eau au nord du bâtiment existant, à la route du Vignoble 41A, sur la parcelle no 3168, ban de La Neuveville.

Zone : Hors zone à bâtir, dans le périmètre de protection du vignoble.

Dérogation : Au sens de l'article 24 LAT.(construction en dehors de la zone à bâtir)

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 11 janvier 2013 au 11 février 2013. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 11 janvier 2013

Services techniques de La Neuveville

NOCTAMBUS ET MOONLINER

La Commune participe financièrement aux services de bus Noctambus et Moonliner. Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants :

- **Noctambus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00
- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.

Police cantonale à La Neuveville

032 346 88 81



Commune de La Neuveville

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Publication

Le 12 novembre 2012, le Conseil municipal de La Neuveville a révisé partiellement l'ordonnance sur les tarifs de stationnement. L'entrée en vigueur des modifications est fixée au 1er janvier 2013.

Cette ordonnance peut être consultée auprès de la Police administrative, place du Marché 3, 2520 La Neuveville.

Un recours en matière communale peut être déposé à son encontre, dans un délai de 30 jours dès sa publication dans la Feuille officielle du district, auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, case postale 106, 2608 Courtelary.

La Neuveville, le 11 janvier 2013

CONSEIL MUNICIPAL

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Publication

Le 12 novembre 2012, le Conseil municipal de La Neuveville a révisé partiellement l'ordonnance sur l'utilisation du domaine public. L'entrée en vigueur des modifications est fixée au 1er janvier 2013.

Cette ordonnance peut être consultée auprès de la Police administrative, place du Marché 3, 2520 La Neuveville.

Un recours en matière communale peut être déposé à son encontre, dans un délai de 30 jours dès sa publication dans la Feuille officielle du district, auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, case postale 106, 2608 Courtelary.

La Neuveville, le 11 janvier 2013

CONSEIL MUNICIPAL

de 1.3 %, de conserver les autres taxes inchangées, notamment la taxe des chiens à CHF. 80 (village), resp. CHF. 50 (Châtillon- La Praye) et de maintenir la vignette verte à CHF. 80. En conclusion, le CM v o u s recommande le présent budget 2013 avec aux charges CHF. 4'481'612.18 et aux revenus CHF. 4'484'629.91, soit avec un excédent de revenus de Fr. 3'017.73. François Gauchat exprime encore sa gratitude envers l'administrateur, Daniel Hanser, pour l'excellent travail de préparation du budget 2013 et de la planification financière 2013-2017. A ses remerciements, il associe bien entendu aussi Christine Bueche, comptable et Christine Grandjean, secrétaire qui ont œuvré au plus près de leur conscience.

Budget de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse

Raymond Troehler prend la parole. Le budget 2013 est sensiblement égal à celui de 2012. Celui-ci a été accepté par la Commission scolaire, ainsi que par la commune de Diesse. Pour ce qui est de la clé de répartition, il y a 75 élèves de Prêles sur les 235 de la Communauté, ce qui représente 31.90% de l'effectif. La somme à répartir entre les communes se monte à CHF. 488'024, soit 34.35% pour Prêles. Il est à relever que le budget pour l'école à journée continue se monte à CHF. 59'542, aussi à charge de 34.35% pour notre commune. Figure aussi à ce budget maintenant la part au traitement des enseignements, soit CHF. 1'219'066.

Budget de la Communauté scolaire du Collège du District de La Neuveville

Raymond Troehler prend la parole. Comme pour la Communauté scolaire du Plateau, le budget 2013 de la Communauté scolaire du Collège du District reste égal au budget 2012. Le traitement d'un poste de concierge à 20% a été rajouté au budget. La clé de répartition est légèrement différente, car est aussi pris en compte la capacité contributive. La commune de Prêles a 21 élèves sur l'effectif global de 227. La somme à répartir entre les communes se monte à CHF. 588'550, soit 9.85% pour Prêles. Le traitement des enseignants se monte à CHF. 1'529'262.

Budget du Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse (SSPP)

Madeleine Willemin prend la parole. Cette année, le Syndicat présente un budget avec un excédent de charges de CHF 50'060.95. La plupart des postes du budget restent stables par rapport aux années précédentes. Il est à relever que l'équipement du personnel représente la plus grande charge au budget. Cependant, plusieurs postes ont été revus à la baisse, notamment dans les frais de cours, l'équipement et le matériel-mobilier-machines. Il est à constater qu'un réel effort a été fourni. Le compte « prestations à des tiers » a été ramené à CHF 4'000, car il est toujours difficile de se faire payer les interventions. Selon le budget et le plan financier pour ces prochaines années, les communes ne devront pas participer à l'excédent de charges avant l'exercice 2013. La part de Prêles se monte à 32%.

Budget communal

Daniel Hanser prend la parole. Dans sa globalité et par rapport à l'exercice 2011, le budget 2013 se stabilise du point de vue de ses charges, avec une diminution de 1.26 %, tandis que les revenus accusent un recul plus marqué de 11.06 %. Cet aspect témoigne de la politique de retenue adoptée par le CM, qui table donc sur la maîtrise des coûts et la pondération des recettes, pour une prévision d'excédent de revenus qui tend plutôt à l'équilibre, avec un cash flow d'à peine CHF 3'017.73.

(Suite dans la prochaine FOD)



Commune de Prêles

www.preles.ch
secretariat@preles.ch



MUNICIPALITÉ DE PRÊLES MISE AU CONCOURS

Pour compléter l'effectif du personnel de la crèche municipale « La Luciole », la municipalité de Prêles recherche pour le 1^{er} août 2013 et pour une durée déterminée d'une année

2 STAGIAIRES à 100%

Les offres avec documents usuels et photo sont à adresser à M. Daniel Hanser, chef du personnel, La Chaîne 2, 2515 Prêles, jusqu'au 28 février 2013. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la même adresse ou au no de tél. 032 315 16 40.

EXTRAITS DE L'ASSEMBLÉE MUNICIPALE DU 06.12.2012

Il est 20h00 lorsque le Président de l'assemblée municipale (AM) déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il constate que la présente AM a été convoquée conformément au ROA, soit par publication dans la feuille officielle du district de La Neuveville no 40 du 02.11.2012. Le droit de vote est contesté à la personne suivante: Daniel Hanser, administrateur municipal. La personne mentionnée ci-dessus n'est par conséquent pas autorisée à voter. Gérard Giaucque est désigné comme scrutateur et l'AM confirme sa nomination. Le Président demande si l'AM conteste l'ordre du jour tel que publié. Il informe que le Conseil municipal (CM) a décidé cette année de ne mettre que le budget à l'ordre du jour, ceci afin de raccourcir cette séance, par rapport aux années précédentes. Les points sur le développement de la commune seront donc mis aux ordres du jour des prochaines AM en 2013. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité et le Président déclare l'AM légalement constituée.

1. BUDGET 2013

a. Présentation des budgets

Introduction

François Gauchat prend la parole pour une introduction en rappelant à l'assemblée que les finances

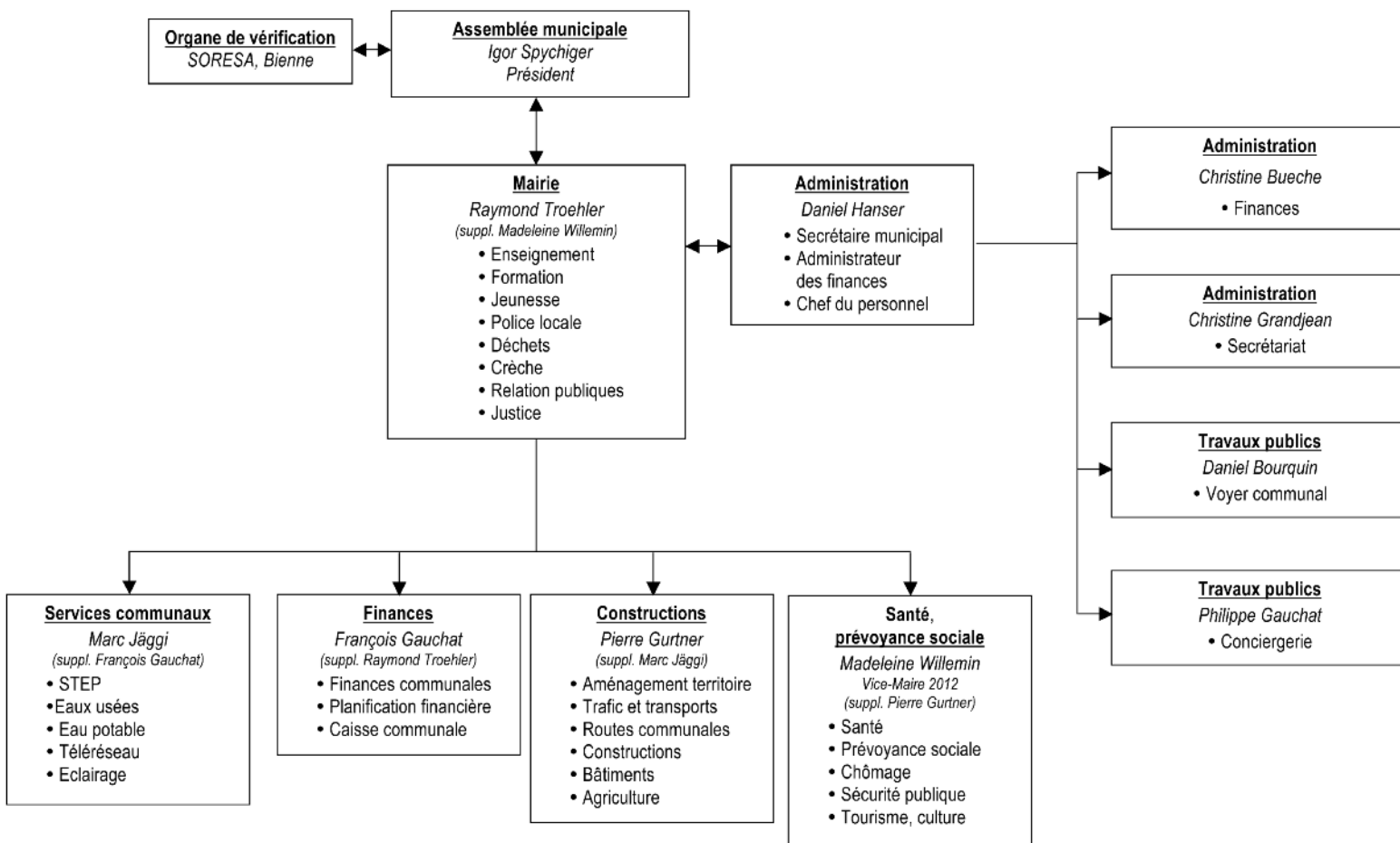
de la commune sont saines. Ce résultat exceptionnel a permis de procéder aux dépréciations légales et d'anticiper certains investissements. Néanmoins, les prévisions ne se révèlent pas toujours dans les faits; en l'occurrence, pour différentes raisons, tous les crédits d'engagement votés par l'AM n'ont pas pu se réaliser. Cette situation provoque bien sûr des retards dans les investissements et par voie de conséquence se reportent sur les dépréciations. Sur le plan cantonal, suite aux votations populaires du 23.09.2012, il peut être assisté à une révision complète du budget 2013 de l'Etat. En y regardant de plus près, la tendance générale se confirme; le canton supprime des prestations fondamentales et espère que les communes passent à la caisse par substitution ! Heureusement, au dernier moment, un poste budgétaire, celui du transport des élèves a été sauvé. Il en aurait coûté quelque CHF. 120'000 à notre communauté scolaire, donc à nos communes membres ! Le budget 2013 répond aux objectifs de maintien des services de qualité, de l'entretien et rénovation des infrastructures, de l'intégration d'un projet de bâtiment scolaire dans la planification financière 2013-2017 et à la réduction de la quotité d'impôt. A propos des infrastructures, comme ces dernières années, l'effort entrepris pour la rénovation de nos routes, des chemins agricoles du remaniement parcellaire, de l'adduction de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées, ce dernier en application de notre plan général d'évacuation des eaux (PGEE), sera poursuivi. En ce qui concerne le projet de bâtiment scolaire, par anticipation et pour satisfaire aux exigences cantonales de la planification financière 2013-2017, notre administrateur financier a cherché et obtenu des services compétents du canton les renseignements nécessaires aux changements de la dépréciation des crédits d'engagement pour l'étude et la construction d'un tel bâtiment scolaire. Ainsi, à l'introduction du nouveau modèle comptable MCH2 en 2016, la dépréciation sera calculée sur 25 ans au max. à 4% linéaire au lieu des 10% dégressifs actuellement, ce qui permet d'alléger essentiellement les budgets de fonctionnement actuel et futurs. La commission financière a examiné ce budget 2013 et l'a accepté lors de sa séance du 25.10.2012. A son tour, le CM a approuvé la planification financière 2013-2017 et le budget 2013 lors de sa séance du 29.10.2012 et recommande son approbation par l'AM de ce soir. Il vous est donc proposé d'abaisser la quotité d'impôt actuelle de 1.91 à 1.85, de maintenir la taxe immobilière modifiée au 01.01.2006, au taux actuel



Commune de Prêles

www.preles.ch
secretariat@preles.ch

ORGANIGRAMME DE LA COMMUNE MUNICIPALE DE PRÊLES 2013



COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES / LÉGISLATURE 2011-2014

Décision	Organe	Politesse	Prénom	Nom	Adresse	NPA Lieu	Téléphone	Fonction
Commune	Commission financière	Monsieur	François	Gauchat	Chemin des Alouettes 11	2515 Prêles	032 315 70 55	Représentant du Conseil
		Monsieur	Daniel	Hanser	Chemin des Celliers 12	2520 La Neuveville	032 315 16 40	Administrateur des finances
		Madame	Christine	Bueche	Les Morels 9	2515 Prêles	032 315 16 40	Représentante de l'administration
		Madame	Fabienne	Raemy	Chemin des Saigneules 17	2515 Prêles	032 342 27 67	Membre
		Madame	Henriette	Insom	Chemin des Saigneules 23	2515 Prêles	032 315 26 52	Membre
Commune	Commission des constructions	Monsieur	Pierre	Gurtner	Sous Banbois 42	2515 Prêles	079 632 19 32	Représentant du Conseil
		Monsieur	Daniel	Hanser	Chemin des Celliers 12	2520 La Neuveville	032 315 16 40	Représentant de l'administration
		Monsieur	Jean-Manuel	Aeberli	Les Mouchettes 29	2515 Prêles	032 751 47 85	Président
		Monsieur	John	Schwab Jr.	Les Mouchettes 14	2515 Prêles	032 315 75 17	Membre
		Monsieur	Bernard	Gautier	Rue du Chasseral 4	2515 Prêles	032 315 16 81	Membre
Commune	Assemblée des délégués du SED	Monsieur	Marc	Jäggi	La Praye 11	2523 Lignièrès	032 315 23 11	Représentant du Conseil
		Monsieur	Pierre	Gurtner	Sous Banbois 42	2515 Prêles	079 632 19 32	Membre délégué
		Monsieur	Luca	Crivelli	Route de La Neuveville 33	2515 Prêles	032 315 74 60	Membre délégué
		Monsieur	Jean-Pierre	Stauffer	La Praye 13	2523 Lignièrès	032 751 20 23	Membre délégué
Commune	Commission scolaire primaire	Monsieur	Raymond	Troehler	Vue des Alpes 4	2515 Prêles	032 315 28 03	Représentant du Conseil
		Madame	Stéphanie	Renfer	Beausite 10	2515 Prêles	032 751 28 92	Membre déléguée
		Madame	Sidonie	Giauque	Sous Banbois 21	2515 Prêles	032 315 29 01	Membre déléguée
Commune	Commission scolaire secondaire	Monsieur	Raymond	Troehler	Vue des Alpes 4	2515 Prêles	032 315 19 42	Représentant du Conseil
Commune	Commission crèche La Luciole	Monsieur	Raymond	Troehler	Vue des Alpes 4	2515 Prêles	032 315 28 03	Représentante du Conseil
		Madame	Christine	Bueche	Les Morels 9	2515 Prêles	032 315 16 40	Représentante de l'administration
		Monsieur	Daniel	Hanser	Chemin des Celliers 12	2520 La Neuveville	032 315 16 40	Représentant de l'administration
		Madame	Stéphanie	Renfer	Beausite 10	2515 Prêles	032 751 28 92	Membre
Commune	Syndicat "sapeurs pompiers Plateau"	Madame	Madeleine	Willemín	Chemin des Alouettes 6	2515 Prêles	078 685 31 50	Représentante du Conseil
		Monsieur	José	Bourquin	Route de La Neuveville 15	2515 Prêles	032 315 17 24	Membre délégué
Commune	Fusion des communes	Monsieur	Raymond	Troehler	Vue des Alpes 4	2515 Prêles	032 315 28 03	Représentant du Conseil
		Monsieur	François	Gauchat	Chemin des Alouettes 11	2515 Prêles	032 315 70 55	Représentant du Conseil
		Monsieur	Daniel	Hanser	Chemin des Celliers 12	2520 La Neuveville	032 315 16 40	Représentant de l'administration
		Madame	Sidonie	Giauque	Sous Banbois 21	2515 Prêles	032 315 29 01	Membre déléguée citoyenne
Canton	OC/C	Monsieur	Pierre	Bourquin	Champ-Favre 9	2515 Prêles	032 315 20 20	Membre délégué
Canton	Inspection du feu	Monsieur	Reynold	Rollier	Route de Chasseral 31	2518 Nods	032 751 62 04	
Canton	Office communal des cultures	Monsieur	Daniel	Bourquin	Le Crêt de Fourmis 10	2515 Prêles	032 315 15 79	
Canton	Inspectorat du bétail	Monsieur	Philippe	Gauchat	Sous-Banbois 31	2515 Prêles	032 315 13 10	
		Monsieur	Laurent	Schwab	La Praye 31	2523 Lignièrès	032 751 28 30	



Commune de Prêles

www.preles.ch
secretariat@preles.ch

DECHETTERIE COMMUNALE

Récupération des déchets triés

(verre, aluminium, fer blanc, piles, carton, PET, huiles usagées, capsules Nespresso)
Par souci de gain de place, nous vous rappelons qu'il est indispensable de

plier vos cartons.

Nous tenons également à vous signaler que l'élimination de l'aluminium nous occasionne une légère rétribution financière, raison pour laquelle ce type de déchet est évidemment le bienvenu.

Accès aux bennes

Accès aux bennes
Ouverture les samedis et lundis
de 10h00 à 11h00

Merci d'avance de votre collaboration

HORAIRE 2013 - GUICHET & TÉLÉPHONE

Guichet

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	11h00 - 13h00	16h00 - 18h00
Mardi	fermé	
Mercredi	09h30 - 11h00	13h30 - 15h30
Jeudi	07h30 - 11h30	fermé
Vendredi	fermé	

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous.

Téléphone (032 315 16 40)

Jours	Matin	Après-midi
Lundi au jeudi	09h30 - 11h30	13h30 - 15h30
Vendredi	fermé	

Attention: si vous avez besoin de renseignements *pointus*, venez de préférence:

- Lundi toute la journée et jeudi matin pour les taxes et factures.
- Lundi matin et mercredi toute la journée pour le contrôle des habitants et étrangers.

BIBLIOTUS

Stationnement à Prêles en 2013
à l'Est du bâtiment administratif
de 13h30 à 14h30

19 janvier, 2 février, 16 février, 2 mars, 16 mars, 6 avril, 20 avril, 4 mai, 18 mai, 1 juin, 15 juin, 29 juin, 17 août, 31 août, 14 septembre, 28 septembre, 12 octobre, 26 octobre, 9 novembre, 23 novembre, 7 décembre, 21 décembre.

PATINOIRE À LIGNIÈRES

C'est avec plaisir que le Conseil municipal vous informe que la commune de Prêles a participé financièrement à la mise en place d'une patinoire mobile de 225m2 avec buvette à Lignièrès pour cet hiver. Celle-ci sera ouverte du **11 janvier au 3 mars 2013** et se situera au terrain de football de Lignièrès. Pour les horaires ou toute autre information, visitez le site de la Société de Développement de Lignièrès: www.sdlignieres.sitew.com.

N'hésitez pas à profiter de cette attraction !
Conseil municipal

STATISTIQUE DES HABITANTS DU 01.01. AU 31.12.2012

Nationalité	Statut	Féminin	Masculin	Résultat total
Suisses	Etablissement CH	392	378	770
	Bourgeois CH	33	27	60
	Séjours	5	3	8
Total Suisses		430	408	838
Etrangers	Etabli C	29	35	64
	Séjour B	10	6	16
	Courte durée L	0	1	1
Total Etrangers		39	42	81
Résultat total		469	450	919

JUBILAIRES DANS LA COMMUNE EN 2013

Cette année, plusieurs personnes dans la commune fêteront un anniversaire particulier.

POUR 80 ANS

Mmes Giaque Claudine 29.04.1933
Richard Paulette 10.05.1933
Schneider Lisa 08.07.1933
M. Probst Arnold 28.02.1933

POUR 85 ANS

Mmes Giaque Irène 12.04.1928
Schmutz Anna Marie 12.04.1928
Moser Irma 12.11.1928
Ramseyer Verena 17.12.1928
M. Schuster Georg 28.10.1928

POUR 86 ANS

Mme Fankhauser Elise 19.12.1927
MM. Wyss Georg 06.02.1927
Tanner André 29.06.1927

POUR 87 ANS

Mmes Pilet Marie-Rose 04.02.1926
Schaffter Frieda 19.06.1926
Contesse Renée 12.08.1926
Kramer Jacqueline 26.08.1926
Joset Dorette 04.09.1926
Flückiger Louise 02.10.1926
MM. Zeller André 28.03.1926
Gurtner Alfred 19.08.1926
Broillet Félicien 22.09.1926

POUR 88 ANS

MM. Flückiger Werner 05.04.1925
Giaque Albert 30.09.1925
Léchet Otto 07.11.1925

POUR 89 ANS

Mmes Venzo Marie 17.02.1924
Sunier Paulette 26.02.1924
MM. Schaffer Hans 10.03.1924
Schaffter Luc 01.04.1924
Joset Marcel 12.04.1924

POUR 90 ANS

Mme Gurtner Klara 23.06.1923
MM. Ramseyer Yves 29.04.1923
Venzo Gino 06.11.1923

POUR 91 ANS

Mmes Rossel Geneviève 13.09.1922
M. Forchelet Gilbert 12.03.1922

POUR 92 ANS

Mme Studer Adrienne 02.02.1921
M. Sunier Walter 25.04.1921

POUR 96 ANS

M. Delay Marcel 08.05.1917

D'ores et déjà, le Conseil municipal, ainsi que l'Administration municipale, présentent à toutes ces personnes de bons vœux de santé et de bonheur.
L'administration municipale

INVITATION AUX AINÉS ET TOUTES PERSONNES SEULES

Les paroisses catholique et protestante avec l'aide des responsables des aînés ou bénévoles de Diesse, Lamboing, Prêles vous invitent à partager pour une modeste participation de Fr. 12.- au

REPAS-RENCONTRE
le mercredi 23 janvier 2013 dès 12h00
à la Maison de Paroisse à Diesse

Elle peut contacter Mme Nicole Racine par téléphone au 079 435 00 67. Au plaisir de vous rencontrer. Par avance, merci de votre participation

----- à découper -----
Inscrivez-vous jusqu'au **16.01.2013** par écrit à Mme Nicole RACINE, Les Moulins 3 2516 Lamboing ou par téléphone au 079 435 00 67

Nom, prénom :

Adresse :

Domicile :

Téléphone :

J'ai besoin d'un transport en voiture

oui

non

Appel d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants



Commune de Lamboing

E-mail: commune_lamboing@bluewin.ch
Site internet: www.lamboing.ch

DÉPÔT PUBLIC

Le Conseil communal de Lamboing informe les citoyennes et citoyens qu'il met en dépôt public du vendredi 11 janvier 2013 au lundi 11 février 2013 le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 18 décembre 2012.

Ce document est déposé publiquement au bureau communal pendant la période susmentionnée. Il est possible à toutes les citoyennes et à tous les citoyens de le consulter pendant les heures d'ouverture du bureau de l'administration communale ou sur rendez-vous. (également sur le site internet de la commune lamboing.ch)

Le Conseil communal

FUSION A TROIS COMMUNES

Recherche d'un citoyen(ne) pour le comité de pilotage

Le citoyen de Lamboing ayant intégré le comité de pilotage a été nommé conseiller. Il représente ainsi la commune au comité de pilotage. La commune est à la recherche d'un citoyen intéressé par ce projet.

Si vous souhaitez intégrer ce comité de pilotage, pour représenter la commune mixte de Lamboing, vous voudrez bien vous annoncer par écrit à l'Administration communale, Route de Diesse 9, 2516 Lamboing ou par courriel à : commune_lamboing@bluewin.ch.

D'avance, le Conseil communal vous remercie de votre engagement pour la commune.

L'administration communale

PLAQUES ET VIGNETTES POUR CYCLOMOTEURS

Les vignettes 2013 pour les cyclomoteurs sont à disposition à l'administration.

Administration communale

INVITATION AUX AINÉS ET TOUTES PERSONNES SEULES

Les paroisses catholique et protestante avec l'aide des responsables des aînés ou bénévoles de Diesse, Lamboing, Prêles vous invitent à partager pour une modeste participation de Fr. 12.- au

REPAS-RENCONTRE le mercredi 23 janvier 2013 dès 12h00 à la Maison de Paroisse à Diesse

Elle peut contacter Mme Nicole Racine par téléphone au 079 435 00 67. Au plaisir de vous rencontrer. Par avance, merci de votre participation

----- à découper -----
Inscrivez-vous jusqu'au **16.01.2013** par écrit à Mme Nicole RACINE, Les Moulins 3 2516 Lamboing ou par téléphone au 079 435 00 67

Nom, prénom :

Adresse :

Domicile :

Téléphone :

J'ai besoin d'un transport en voiture

 oui non

JUBILAIRES 2013

Nous avons le plaisir d'annoncer que les personnes suivantes fêteront leurs **80 ans** cette année. Il s'agit de

Mme Dubois Madeleine	née le	12.04.1933	
M. Racine Jean	né le	26.06.1933	
M. Richard Gilbert	né le	16.04.1933	
Mme Rollier Jacqueline	née le	04.04.1921	est la doyenne de notre village
suivie de Mme Carrel Monique	née le	20.08.1921	
M. Racine-Richard Roger	né le	30.10.1921	est le doyen de notre village
suivi de M. Racine André	né le	11.03.1922	

A toutes ces personnes, les autorités présentent leurs bons vœux et une excellente année.

Conseil communal

ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 28 FÉVRIER 2013 ELECTIONS DE DEUX CONSEILLERS(ÈRES) COMMUNAUX(ALES)

Les ayants droit de vote en matière communale, sont convoqués à l'Assemblée communale qui a été fixée au

Judi 28 février 2013 à 20h00 à la salle du complexe communal du Cheval Blanc

afin d'élire deux personnes au Conseil communal en remplacement de deux conseillers démissionnaires.

Nous rappelons le mode d'élection selon l'art. 56 du Règlement d'Organisation de la commune :

1. Pour chaque élection, les propositions doivent être faites par écrit et parvenir au Secrétariat communal, **20 jours** avant l'ouverture de l'Assemblée. La proposition indiquera clairement le poste à pourvoir, le nom, prénom et année de naissance du ou de la candidat(e). Elle sera signée par la personne proposée ainsi que par 10 ayants droit en matière de vote.

2. La secrétaire communale, affichera ou publiera avant l'assemblée, les propositions reçues. Ces der-

nières seront également affichées lors de l'assemblée.

3. Si aucune proposition écrite n'est parvenue dans les délais (**le 8 février à 18h00**) ou si le nombre des candidats(tes) inscrits est insuffisant, des propositions se feront lors de l'assemblée.

Les listes peuvent être obtenues à l'administration communale durant les heures d'ouverture du guichet ou sur rendez-vous. **Pour la liste « conseiller », merci de prendre note qu'un citoyen peut signer uniquement sur une liste. Ainsi, un citoyen ne peut pas soutenir 3 candidats.**

Nous rappelons que pour avoir le droit de vote en matière communale et pour être candidat(e), il faut être résident dans la commune depuis 3 mois avant la date de l'assemblée et avoir 18 ans révolus. Les personnes qui ne répondent pas à ce critère peuvent participer à l'assemblée, mais sans droit de vote.

Administration communale

Statistique habitants de Lamboing au 31.12.2012

Suisses	Annoncé	Féminin	Masculin	Résultat total
Suisses	Etablissement CH	268	268	536
	Bourgeois CH	56	56	112
	Séjour annuel	2	1	3
	Séjour hebdomadaire	1	1	2
Total Suisses		327	326	653
Etrangers	Etabli C	16	12	28
	Séjour B	6	13	19
	Provisoire F	2	2	4
	Courte durée L	2	2	4
Total Etrangers		26	29	55
Résultat total		353	355	708



Commune de Lamboing

BIBLIOBUS

Stationnement à Lamboing en 2013
Place de parc près
du restaurant du Cheval-Blanc
Les samedis suivants de 14h45 à 15h45

19 janvier, 2 février, 16 février, 2 mars, 16 mars, 6 avril, 20 avril, 4 mai, 18 mai, 1 juin, 15 juin, 29 juin, 17 août, 31 août, 14 septembre, 28 septembre, 12 octobre, 26 octobre, 9 novembre, 23 novembre, 7 décembre, 21 décembre.

Nouvelles de l'administration

Regiotram Bienne

Report des votations à Bienne et Nidau

La construction du Regiotram Bienne est reportée. Il est nécessaire de réaliser des études complémentaires pour assurer une meilleure coordination avec le contournement de Bienne par l'A5 et ses mesures d'accompagnement. La délégation des autorités a donc décidé de repousser d'environ deux ans les votations et le début des travaux.

L'avant-projet relatif à la nouvelle ligne de tram de la région de Bienne est prêt depuis un an environ. Les habitants de Bienne et de Nidau devaient être appelés aux urnes au printemps prochain, pour dire s'ils approuvaient la nouvelle ligne de tram et la revalorisation urbaine qui l'accompagne. S'ils avaient voté « oui », les travaux auraient commencé en 2016.

Or, la délégation des autorités a reconsidéré ce calendrier. Elle estime qu'il est préférable de repousser d'environ deux ans les votations populaires et, du même coup, la date de début des travaux. Ce délai permettra de mieux coordonner la construction de la nouvelle ligne de tram avec le contournement de Bienne par l'A5 et ses mesures d'accompagnement.

En effet, après l'ouverture de la branche Est du contournement, en 2016, il est prévu de réaliser des aménagements dans la ville de Bienne, afin d'éviter que le trafic de transit ne traverse des quartiers résidentiels. Grâce au report du calendrier, ces aménagements pourront être réalisés en même temps que la nouvelle ligne de tram. Cela permettra, en outre, d'intégrer le nouveau projet général de la branche Ouest au projet de construction. Enfin, la délégation des autorités a pris sa décision en considération de la situation financière difficile que connaissent la ville de Bienne et le canton de Berne. Elle estime qu'il est nécessaire de réaliser les grands projets d'investissement à Bienne en coordination mutuelle et en fonction des ressources financières.

Selon le nouveau planning, les habitants de Bienne et Nidau se prononceront en 2014 sur le crédit d'étude. S'ils l'acceptent, il conviendra d'élaborer le projet de construction. Le lancement des travaux est



Commune mixte de Diesse

www.diesse.ch
commune@diesse.ch

INVITATION AUX AINÉS ET TOUTES PERSONNES SEULES

Les paroisses catholique et protestante avec l'aide des responsables des aînés ou bénévoles de Diesse, Lamboing, Prêles vous invitent à partager pour une modeste participation de Fr. 12.- au

REPAS-RENCONTRE
le mercredi 23 janvier 2013 dès 12h00
à la Maison de Paroisse à Diesse

Elle peut contacter Mme Nicole Racine par téléphone au 079 435 00 67. Au plaisir de vous rencontrer. Par avance, merci de votre participation

à découper

Inscrivez-vous jusqu'au **16.01.2013** par écrit à Mme Nicole RACINE, Les Moulins 3 2516 Lamboing ou par téléphone au 079 435 00 67

Nom, prénom :

Adresse :

Domicile :

Téléphone :

J'ai besoin d'un transport en voiture

oui

non

DÉNEIGEMENT

Le service de déneigement attire l'attention des propriétaires de véhicules stationnés en bordure de route, qu'il décline toute responsabilité en cas de dommages causés à ceux-ci.

Prière de placer une balise aux endroits où le chasse-neige pourrait percuter et endommager un bien-fonds.

ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 4 DÉCEMBRE 2012

Le procès-verbal de l'assemblée du 4 décembre est déposé publiquement à l'administration communale. Il peut être consulté pendant les heures d'ouverture du bureau jusqu'au 25 janvier 2013. Vous trouverez également l'intégralité du PV sur notre site internet : www.diesse.ch.

Secrétaire communale

FÊTE VILLAGEOISE DE DIESSE 23, 24 ET 25 AOÛT 2013

Un comité s'est mis au travail, en vue de préparer une belle fête villageoise. Différentes manifestations et réjouissances sont envisagées.

Le programme n'est encore qu'ébauché mais on peut déjà signaler qu'un grand concours photographique sera organisé. Les détails en seront publiés prochainement. De nombreuses idées sont à l'examen et les personnes qui auraient des suggestions peuvent les soumettre au président Francis Membrez qui transmettra au comité. La chose la plus importante actuellement pour chacun est de réserver les dates de la fête et de s'en réjouir. Le beau temps a été commandé pour de belles journées.

AVIS AUX UTILISATEURS DE LA DÉCHETTERIE DIESSE-LAMBOING

Dès 2013 la déchetterie sera séparée en deux zones :

Secteur A côté est « entrée » pour les déchets non payants.

Secteur B côté ouest pour les déchets payants.

Toutes les personnes qui passeront dans la zone B se présenteront devant l'abri de l'employé pour paiement. « la ferraille est toujours gratuite »

Nous vous rappelons les tarifs pour les déchets:

0.50 frs. par kg, mais 5.- frs au minimum.

- Encombrants ; tous les déchets n'entrant pas dans un sac rouge, le sagex est admis.

- inertes ; carrelages, vaisselle, tuiles, petites quantités. Les cailloux, la terre ne sont pas admis.

- Bois divers.

Taxation à la pièce :

- Pneus tracteurs/camions ; 15.- frs

- Pneus voitures/quads ; 10.- frs

- Pneus vélos ; 3.- frs

- Boiler ; 60.- frs

Les taxes de bases perçues chaque année, couvrent :

- les transports de tous les déchets

- les heures de présences des employés à la déchetterie et sa gestion.

- tout ce qui concerne les poubelles, conteneurs à vider dans chaque commune.

Les taxes demandées à la déchetterie couvrent le traitement et l'incinération des déchets. Donc celui qui consomme paye.

Merci de bien vouloir respecter cette démarche ainsi que nos employés qui, n'ont pas toujours la tâche facile.

Les conseils de Diesse et Lamboing



**Commune de Nods**

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30
Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après:

JANVIER
Lundis 7, 14
Samedi 12

de 9 h 30 à 11 h 30

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

Avis de construction

Requérante : Marlène Marzano, Route de Lignièrès 2, 2518 Nods

Auteur du projet : Marlène Marzano, Route de Lignièrès 2, 2518 Nods

Projet déjà réalisé : Changement de la porte du garage en façade Est sur RF 76 du ban de Nods, Route de Lignièrès 2, 2518 Nods

Zone : Village ancien

Dérogation : Aucune

Dimensions : suivant photo

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 11.01.2013

Administration communale

REGLEMENT SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Le règlement sur la protection des données de la commune de Nods (RPD) a été déposé publiquement du 9 novembre au 8 décembre 2012 et a été approuvé par l'assemblée communale le 11 décembre 2012. Le règlement est entré en vigueur au 01.01.2013.

Selon l'article 3 du règlement sur la protection des données, toute personne peut demander le blocage de ses données et exiger ainsi que les données la concernant ne figurent pas dans les listes fournies à des personnes privées.

Administration communale

Appel d'urgence
Tél. 144 Ambulances

JUBILAIRES EN 2013

Cette année plusieurs citoyens fêteront un anniversaire particulier. Il s'agit de

POUR 80 ANS

Messieurs Marcel Botteron et Norwin Langel

POUR 85 ANS

Madame Nelly Sunier

POUR 90 ANS

Mesdames Dora Hofer, Antoinette Rollier, Elsa Helfer, Marthe Conrad
Messieurs Walter Hofer, Jules Conrad et Paul Albert Rollier

POUR 95 ANS

Madame Madeline Botteron

Nous leur souhaitons d'ores et déjà un joyeux anniversaire et tous nos bons vœux de santé et bonheur.

Conseil communal

HABITANTS A NODS AU 1.1.2013**Habitant(e)s selon genre d'annonce**

Commune de Nods

Date: 01.01.2013

Etablissement (Tous)

Nombre - ID_Personne		Sexe		
Suisses	Genre d'annonce	Féminin	Masculin	Résultat total
Suisses	Etablissement CH	259	284	543
	Bourgeois CH	74	66	140
Total Suisses		333	350	683
Etrangers	Séjour B	8	5	13
	Etabli C	6	18	24
	Courte durée L >= 12 Mois	0	1	1
	Courte durée L > 4 à < 12 Mois	3	2	5
Total Etrangers		17	26	43
Résultat total		350	376	726

DÉPÔT PUBLIC

L'administration communale de Nods informe les citoyennes et citoyens qu'elle met en dépôt public du 17 au 21 décembre 2012 ainsi que du 7 au 21 janvier 2013 le procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 11 décembre 2012.

Ce document est déposé publiquement au bureau communal pendant la période susmentionnée. Il est possible à toutes les citoyennes et citoyens de le consulter pendant les heures d'ouverture du bureau de l'administration communale ou sur rendez-vous.
ADMINISTRATION COMMUNALE

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS 2013

En 2012, le bibliobus stationnera le samedi de 10.00 à 11.00 sur le parking du restaurant du Cheval-Blanc aux dates suivantes : 19 janvier, 2 février, 16 février, 2 mars, 16 mars, 6 avril, 20 avril, 4 mai, 18 mai, 1 juin, 15 juin, 29 juin, 17 août, 31 août, 14 septembre, 28 septembre, 12 octobre, 26 octobre, 9 novembre, 23 novembre, 7 décembre, 21 décembre

En cas de neige, de travaux, de manifestation dans le village, veuillez consulter l'horaire sur le site du bibliobus : www.bibliobus.ch

Nouvelles de l'administration**Service hivernal restreint sur les routes cantonales**

Le déneigement des routes cantonales bernoises sera restreint dès janvier 2013 sur environ 300 kilomètres au total. Ces restrictions résultent des coupes budgétaires adoptées par le Grand Conseil lors de

sa dernière session de novembre dernier.

Le Grand Conseil bernois a adopté fin novembre 2012 le budget 2013 et le plan intégré mission-financement 2014 à 2017. Ce faisant, il a décidé de réduire de deux millions de francs les ressources affectées à l'entretien des routes cantonales. L'Office des ponts et chaussées se voit en conséquence contraint de restreindre le service hivernal sur de nombreuses routes cantonales. Ces restrictions concernent environ 300 kilomètres de routes dans l'ensemble des régions du canton, sur un réseau total d'un peu plus de 2100 kilomètres.

Dans nos paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi, maison de paroisse

16h30 Reprise du Culte de l'enfance. Bienvenue aux enfants de la 2e enfantine à la 4e année primaire pour une nouvelle année !

Samedi

9h Catéchisme 6e et 7e à la Maison de paroisse

Dimanche 13 janvier

9h45 Sonnerie des cloches

10h : Culte avec sainte Cène

John Ebbutt, pasteur

Texte : Luc 2, 41-52. Perdu de vue !

Chants : 41-12, 43-05, 61-31, 44-10, 62-42, 62-72

Lundi

20h Assemblée constitutive du Chœur des églises à la Maison de paroisse.

Mercredi

10h Recueillement à la salle Schwander

14h30 Chœur du mercredi. Chants divers et thé.

Jeudi

Culte dans les homes :

9h45 Montagu - 10h30 Mon Repos

Annonce : jeudi 24 janvier

14h30 reprise des Aînés avec Blaise Perrot

« Sur le chemin de Compostelle en Suisse »

La Blanche Eglise est ouverte de 10h à 17h

A votre service, pasteur John Ebbutt 078 648 57 23

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielsee

Sonntag 13. Januar

10.15 Uhr, Kirche Twann: Gottesdienst am 1. Sonntag nach Epiphantias. Mit Miriam Vaucher (Orgel), Pfr. Beat Allemann.

Amtswochen

25. Dez. bis 27. Januar: Pfr. Beat Allemann (032 315 11 39).

Paroisse catholique de La Neuveville

Pas d'informations reçues

Site Internet : www.cathberne.ch/laneuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 13 janvier

Culte à 10h00 à Diesse, pasteur Stéphane Rouèche

Groupe de recueillement

Jeudi 17 janvier 13h00 église de Diesse, moment de ressourcement bienvenu durant la semaine

Semaine de l'Unité des chrétiens

Dimanche 20 janvier à 10h00 à l'église de La Neuveville, Messe, invitation aux communautés réformées; Dimanche 27 janvier à 10h00 à Diesse, culte, invitation à la communauté catholique de La Neuveville

Service de voiture

Pour vous rendre au culte : 9h35 Funi Prêles ; 9h40 école Prêles ; 9h45 Poste Lamboing et si le culte à lieu à Nods : 9h50 centre du village de Diesse ; Si le culte a lieu à La Neuveville : 9h30 Funi Prêles ; 9h35 école Prêles ; 9h40 Poste Lamboing ; 9h45 centre du village de Diesse

Paroisse de Nods

Dimanche 13 janvier

Nods: Culte 10h.

Mercredi

Diesse: Rencontre des 7ème. 14h30-16h30. Maison de paroisse.

Nods: "Rencontre et Partage". 20h. Maison de paroisse. "La violence"

Dimanche 20 Janvier

Nods: Pas de culte. La Neuveville: Culte oecuménique 10h. Eglise Catholique. Semaine de l'unité. Transport vers l'église. 9h30.

Le 1^{er} mercredi du mois, de 9h. à 10h. "Méditation et prière". Le 3^{ème} mercredi du mois, "Rencontre et partage biblique", de 20h à 21h.15.

Permanence du pasteur

Mme Laurence Tartar : Lundi, mardi et mercredi de 8h à 12h, salle de paroisse, pour toutes demandes, entretien, préparation mariage, et baptême.

Visites à domicile

Sur demande, ou rendez vous. Lundi mardi, mercredi

après midi. 14h à 17h30.

Urgences

Toute la semaine, du lundi au samedi. Téléphone : 079 904 16 84.

Informations

Présidente de paroisse

Mme Mireille Sausser. Téléphone 032 751 40 83.

E.Mail : mireille.sausser@bluewin.ch

Pasteur

Mme Laurence Tartar. Téléphone: 032 751 70 82. Natel : 079 904 16 84.

E.Mail : laurencetartar@gmail.com

Eglise adventiste de La Neuveville

Pas d'informations reçues

Eglise de l'Abri, La Neuveville

Samedi

Tournoi de kinball à Reconvilier

Dimanche 13 janvier

10h00 Culte avec Louis Perret, thème : "Une météo catastrophique" 1 Roi 17

- Culte de l'enfance: 3^{ème} à 6^{ème} année scolaire

- Explorateurs: 1^{ère} enfantine à 2^{ème} année scolaire

- Garderie

Mardi

Forum des hommes de 6h25 à 7h00

Mercredi

Au café des dames 9h15 à 11h00

Jeudi

Heure de Joie (7^{ème} à 9^{ème} année) de 18h00 à 20h00, chez famille Geiser, Route de Neuchâtel 18

www.labri.ch - tél : 032 751 36 65

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appels d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes

PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévuede.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain"
- sexualité • conseil collectif des élèves concernant la contraception.

Tél. 032 324 24 15 Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. www.szb-chb.ch

Agenda

SERVICE SOCIAL POUR MALADIES RESPIRATOIRES ET DE LONGUE DUREE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Rue Rechberger 5, tél. 032 322 24 29, 2502 Bienne.

Du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE

DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19

Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

ASSOCIATION DU SERVICE BÉNÉVOLE 7 SUR 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)

Visites. Renseignements: lundi- vendredi de 9h à 10h30. Tél. 032 752 10 77.

SECRETARIAT DE LA PAROISSE REFORMEE

Le secrétariat, Grand-Rue 13, est ouvert lundi de 8h30- 11h30

& 14h-17h, au vendredi, jeudi fermé ou sur rdv.

Bibliothèque pour les enfants et présence pastorale le mercredi

de 15h30 à 17h. Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

Tél. 032 751 10 35 - Courriel: info@paref2520.ch

SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

Le secrétariat, rue des Mornets 19 dans l'annexe côté place

de parc, est ouvert mardi et jeudi matin de 10 h à 12 h.

Adresse postale: case postale 213, 2520 La Neuveville.

Tél. 032 751 28 38 (répondeur).

Adresse e-mail: laneuveville@cathberne.ch

Site internet: www.cathberne.ch/laneuveville

COURS DE SAUVETEURS (permis de conduire)

Inscriptions: tél 032 751 16 34. Madeleine Landry

BUREAU D'INFORMATION SOCIALE (BIS)

Tél. 032 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.

ADMINISTRATION DU CIMETIERE DE LA NEUVEVILLE.

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

BOULANGERIE DE SERVICE: Agazzi - La Neuveville

JURA BERNOIS TOURISME, Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville.

Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch. Tél. 032 751 49 49,

Fax: 032 751 28 70, Courriel: laneuveville@jurabernois.ch.

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE. MUSÉE, LE LANDERON.

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanche de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

MUSEE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouvert d'avril à octobre, le dimanche de 14h30-17h30.

Visite guidée sur demande. Renseignement :

Jura bernois tourisme, tel : 032 751 49 49

www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch

Pharmacie

Week-end et jours fériés
le 0842 24 24 24 vous renseigne

Pendant la semaine: 0844 843 842

Médecin

Número d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : No 0900 900 024 (1.95/min).

Dentiste

La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.
0900 903 903 (Numéro payant Fr. 3.- min)

